

ACCESIBILITE

Le CFA a la capacité d'adapter le rythme, les méthodes d'apprentissage et la diffusion des contenus aux personnes en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques. Un état des lieux des besoins d'adaptation sera réalisé en amont de la formation entre le stagiaire, le référent handicap et le coordinateur de la formation.

MODALITES D'EVALUATION

EP1 : Entretien oral à partir :

- d'une fiche relative à la réalisation d'un soin quotidien
- d'une fiche relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages

EP2 : Epreuve écrite sur la thématique "exercer son activité en milieu collectif"

EP3 : Entretien oral à partir de documents en lien avec la thématique "exercer son activité en accueil individuel"

MODALITES ACCES FORMATION

Participer à une information collective

Restituer le dossier complet avec les pièces justificatives

Se présenter aux tests de sélection (écrit, oral, numérique)



Entrée en formation

DEBOUCHES

En accueil individuel : garde à domicile, assistante maternelle (Code ROME K1303)

En accueil collectif : ATSEM, agent de crèche, agent d'animation en accueil de loisirs (Code ROME G1203)

POURSUITE D'ETUDES

Possibilité de poursuivre vers le concours d'auxiliaire de puériculture, d'auxiliaire de vie sociale, d'éducateur de jeunes enfants, d'ATSEM...

LES + FAMILLES RURALES ...

- Bénéficier d'un réseau local de plus de 70 ans ancré dans les territoires
- Se former au sein d'un service à taille humaine
- Profiter d'un accompagnement et d'un suivi individuel tout au long de la formation
- Apprendre auprès de formateurs qui sont des professionnels de terrain
- Aller à la rencontre des acteurs de terrain et du public des structures locales

DATES A RETENIR

- Date limite de dépôt de dossier : 30 juin 2026
- Tests de sélection : 9 et/ou 10/07/2026



<https://aveyron.famillesrurales.org/>

Stéphanie BRU / Audrey GAZZONI
Service Formation

formation.aveyron@famillesrurales.org
05.65.75.54.00